

# **GRANDE TRAVERSEE DU MASSIF CENTRAL**

## **Du Puy au Sancy**

### **De la Chaîne des Puys au Sancy**

Randonnée itinérante accompagnée  
**7 jours / 6 nuits**



Le Parc Naturel des Volcans d'Auvergne est composé de quatre principaux massifs volcaniques, d'âges et de formations différents, qui lui confèrent sa diversité. Le massif du Sancy et des Monts-Dore, stratovolcan aux multiples bouches éruptives, au relief beaucoup plus aigu et point culminant du Massif central. Le plateau du Cézallier, aux immenses coulées basaltique fluides d'environ cinq millions d'années. C'est la partie la moins connue de l'Auvergne parce que difficile d'accès et très peu peuplée, un territoire de pâturages d'estive pour les troupeaux. Mais le paysage y est fascinant... on pourrait se croire en Mongolie ! Enfin le Cantal, montagne et département, le plus vaste ensemble volcanique d'Europe, une magnifique montagne avec du relief et une authenticité rare.

# **PROGRAMME**

## **Jour 01 : CLERMONT FERRAND – LE FONT DE L'ARBRE - LOSCHAMPS**

Rendez-vous à 16 h 30 avec votre guide à la gare SNCF de Clermont-Ferrand, il est important de respecter ce thoraire car transfert en bus à suivre avec horaire précis. Soyez en tenue pour la petite de randonnée qui permettra de rejoindre l'étape soir.

Montée en bus navette vers le pied du Puy de Dôme, 40 minutes de trajet, jusqu'au village de La Font de l'Arbre. De là, départ à pied vers Montrodeix puis le chapelle Saint-Aubin et sa source réputée pour soigner les yeux.

Montée ensuite sur la Cime de la Côte qui vous offrira un panorama sur la Chaîne des Puys et le Puy de Dôme avant de redescendre vers le village de Laschamps.

Hébergement - repas : gîte d'étape - demi-pension et pique-nique.

Dénivelée : + 230 m ; - 90 m                      Horaire : 2h00-2H30 de marche                      Distance : 8.5km

## **Jour 02 : DE CEYSSAT – PUY DE DOME – PUY DE PARION - LASCHAMPS**

Etape en boucle pour découvrir et admirer les volcans emblématiques de la Chaîne des Puys.

Montée vers le col de Ceyssat, puis l'itinéraire nous mènera vers le Puy de Pariou au cratère parfait - c'est lui qui a servi de décor pour les eaux de Volvic - puis le Puy de Dôme, sommet majeur dominant toute la Limagne et le Chaîne des Puys.

Le panorama y est exceptionnel par beau temps ! On peut également y visiter les vestiges du temple de Mercure, ainsi qu'une exposition permanente sur le volcanisme en Auvergne. Descente par l'ancien chemin muletier et retour à Laschamps.

Hébergement – repas : gîte d'étape – demi pension et pique nique.

Dénivelée : + 690 m ; - 690 m                      Horaire : 5 à 6h00 de marche env                      Distance :17km

## **Jour 03 : AU COEUR DE LA CHAINE DES PUY**

Traversée du cœur de la chaîne des Puys vers le château de Montlosier, siège du Parc naturel des volcans. Randonnée sur les puys jumeaux de la Vache et de Lassolas, volcans typiques de type Strombolien.

Ensuite, itinéraire par le Puy de l'Enfer vers le lac Servières, magnifique lac de cratère au cœur d'une nature préservée.

Etape près du lac Servières.

Hébergement – repas : gîte d'étape – demi pension et pique nique.

Dénivelée : + 665 m ; - 440 m                      Horaire : 6h30 à 7h30 de marche env                      Distance :24km

## **Jour 04 : PUY DE L'OUIRE - PUY DE L'AIGUILLEZ - COL ET LAC DU GUERY**

Montée vers le Puy de l'Ouire et le Puy de l'Aiguiller. Accès au col et lac du Guéry. C'est un site unique en Europe, entre lac, sommets du Sancy à l'horizon et les splendides necks volcaniques : les roches "Tuilière" et "Sanadoire". Traversée du plateau du Guéry vers les Montilles, superbe point d'observation sur le massif de Sancy et la vallée glaciaire du Mont Dore.

Descente au Mont Dore.

Hébergement – repas : gîte d'étape – demi pension et pique nique.

Dénivelée : + 605 m ; - 780 m                      Horaire : 5 à 6h00 de marche env                      Distance :17km

## **Jour 05 : LES CRÊTES DU PUY DE L'ANGLE ET LES CASCADES**

Magnifique randonnée en boucle par le circuit des cascades, s'élevant à 1738 m en haut du Puy de l'Angle. En chemin, découverte de 3 cascades : la grande Cascade, les cascades du Rossignolet et du Queureuilh et parcours sur les crêtes en montagnes russes puys de l'Angle, de Barbier, de la Monne et de la Tache, belles vues sur le massif du Sancy.

Hébergement – repas : gîte d'étape – demi pension et pique nique.

Dénivelée : + 890 m ; - 890 m

Horaire : 5h30 à 6h30 de marche env

Distance : 17km

### **Jour 06 : SANCY OUEST - PUY DE SANCY - VALLÉE DE LA FONTAINE SALÉE**

Montée vers le Capucin, puis par le puy de Clergue et la Tour Carrée permettant d'accéder au sommet du puy de Sancy, point culminant du Massif central perché à 1886 m d'altitude. Descente vers la vallée de la Fontaine Salée, lieu de prédilection des mouflons sur le massif. C'est une immense vallée herbeuse dominée par la face sud du puy de Sancy.

Étape à Chareire.

Hébergement – repas : gîte d'étape – demi pension et pique nique.

Dénivelée : + 950 m ; - 800 m

Horaire : 5h30 à 6h30 de marche env

Distance : 19km

### **Jour 07 : LAC PAVIN - PUY DE PERTUYZAT - BESSE**

Court transfert au départ de Chareire pour effectuer le tour du très beau lac de cratère du Pavin dominé par le puy de Montchal. Descente par le puy de Pertuyzat vers le village de Besse-en-Chandesse, aux ruelles pavées et aux maisons médiévales très bien conservées.

**Fin de la randonnée à Besse à 14h00, départ en bus privé à 14h30 pour dispersion vers 15h30 à la gare SNCF de Clermont-Ferrand.**

**Prévoir un laps de temps entre l'heure de dispersion et celle de départ de votre train**

Repas : petit déjeuner et pique nique.

Dénivelée : + 110 à 220 m ; - 250 m à -350 m

Horaire : 2h30 à 3h00 de marche environ

Distance : entre 7 et 9km

Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction ; des impondérables sont toujours possibles et des situations indépendantes de notre volonté peuvent en modifier le déroulement. Nos guides et accompagnateurs sauront d'autant mieux gérer ces aléas, si chacun garde sa bonne humeur.

## **POINTS FORTS**

- Itinéraire devenu un grand classique
- Célèbres fromages d'Auvergne, un délice incontournable
- Une immersion unique dans le Parc Naturel des Volcans d'Auvergne
- Une itinérance d'une semaine avec un guide
- Retour à Clermont Ferrand inclus

## **FICHE PRATIQUE**

### **ACCUEIL**

#### **Rendez-vous à la gare SNCF de Clermont-Ferrand à 16h30**

Nos séjours sont spécialement conçus de gare à gare ; une incitation à utiliser le moyen de transport le moins polluant. Pour vos pré-acheminements en véhicule personnel, pensez au co-voiturage. Nous avons mis à votre disposition sur notre site internet un lien direct sur le site [www.covoiturage.fr](http://www.covoiturage.fr) sur lequel vous pourrez rechercher une annonce ou déposer la vôtre.

#### **Accès train : gare SCNF de Clermont Ferrand**

Accès par la gare SNCF de Clermont-Ferrand.

Attention : trains Intercités entre Paris et Clermont-Ferrand, réservation obligatoire.

Les horaires sont à consulter auprès de la SNCF, par téléphone au 3635 ou sur Internet [www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com)

**Accès voiture** : Clermont Ferrand est accessible facilement par autoroutes : A71 depuis Paris, A75 depuis Montpellier, A89 depuis Toulouse ou nationales.

Vous pouvez laisser votre véhicule à Clermont Ferrand :

- Parking de la gare SNCF rue P. Sénard - Tél : 04 73 90 22 90 ou site internet : [www.resaplace.com](http://www.resaplace.com)

## **DISPERSION**

**Fin de la randonnée à Besse vers 14h00.**

**Départ en bus privé à 14h30 pour dispersion vers 15h30 à la gare SCNF de Clermont Ferrand.**

**Prévoir un laps de temps entre l'heure de dispersion et celle de départ de votre train.**

### **Hébergements avant ou après la randonnée :**

Si vous souhaitez arriver la veille ou prolonger votre séjour pour plus de confort, nous vous conseillons de réserver un hébergement à Clermont Ferrand.

Voici une liste non exhaustive d'hôtels proches de la gare de Clermont Ferrand :

Première Classe Centre \*\* 04 15 40 08 68

Hôtel Albert Elisabeth\*\* 04 73 92 47 41

Hôtel Littéraire Alexandre Vialatte,BW \*\*\* 04 73 91 92 06

## **NIVEAU**

Niveau 3 sur une échelle de 5.

Marcheurs sportifs.

Étapes de 15 à 25 km par jour, 5 à 6 h de marche sur sentiers sans difficultés techniques. Sentiers de montagne bien marqués, pistes forestières, très peu de routes. Dénivellations à la montée de 400 à 700 m par jour, le relief en début du séjour étant moins marqué sur la Chaîne des Puys qu'en fin de circuit sur le massif du Sancy. Une journée un peu plus conséquente en boucle au départ du Mont-Dore mais magnifique !

## **HEBERGEMENT**

Vous serez logés dans des gîtes d'étape confortables en chambres collectives et mixtes de 4 à 7 personnes, chaque chambre dispose de sa salle de bain et WC. La dernière nuit vous disposerez d'un dortoir de 16places d'un confort simple avec des compartiments de 2, 3, 4 et 5 personnes et des sanitaires communs.

### **Les repas**

Les petits-déjeuners et dîners seront pris sur place.

Les déjeuners seront sous forme de pique-nique, un moment de partage et de convivialité. Ils seront préparés par l'hébergeur ou le guide et distribués chaque jour avant de partir en randonnée.

## **TRANSFERTS INTERNES**

Comme mentionnés au programme.

## **PORTAGE DES BAGAGES**

Vous portez vos affaires de la journée ainsi que le pique nique.

## **GROUPE**

De 4 à 15 personnes

## **ENCADREMENT**

Accompagnateur diplômé selon la législation en vigueur.

## **EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR**

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :

[www.auvieuxcampeur.fr](http://www.auvieuxcampeur.fr)

**Les bagages :**

Espace Evasion

Traversée du Puy au Sancy



**Au Vieux Campeur**  
RATCEN-4/10

- 1 sac à dos de 35 à 40 L aéré et réglable et muni d'une ceinture ventrale, pouvant contenir les vivres de la journée, la gourde, un vêtement de protection, l'appareil photo...
  - 1 sac de voyage souple (valises rigides exclues) pour contenir les affaires de rechange pour la semaine à confier aux transporteurs.
- Attention ! 1 seul sac par personne ne dépassant pas 10 kg. Tout surplus pourra être refusé ou surtaxé par les transporteurs sur place

### **Les vêtements :**

#### **Pour la randonnée :**

- pour un maximum de confort, privilégier un système de vêtements " multi-couches " : sous-vêtements chauds (collant + maillot) type " carline " ou " capilène " (fibres creuses évacuant la transpiration) + sweat ou veste polaire+ veste de montagne et surpantalon avec membrane imperméable et respirante (type " gore tex " ou équivalent) pour le mauvais temps.
- De façon générale et en dehors des climats et pays chauds, éviter le coton qui retient l'humidité près du corps (et sèche difficilement) au profit de matières synthétiques adaptées.
- pantalon de toile - shorts - Tee-shirts- 6 à 7 paires de chaussettes de randonnée
  - 1 cape de pluie couvrant le randonneur et le sac à dos. Si vous avez des survêtements très technique (voir ci-dessus), il est possible de ne recouvrir que le sac à dos avec un protège sac contre la pluie. Le parapluie quant à lui est moins pratique, surtout en cas de vent ou d'orage...-
  - 1 chapeau de soleil, l'idéal étant une casquette type saharienne avec visière et protection de la nuque
  - 1 foulard pour se protéger du soleil et / ou du vent
  - 1 bonnet et 1 paire de gants, selon la saison et l'altitude toujours les avoir au fond du sac -
- Pour l'étape :
- tenues de rechange et chaussures confortables
  - boules " Quies " ou bouchons d'oreilles " Ear "
  - affaires de toilette minimum + serviette et maillot de bain
- Globalement, vos vêtements doivent être adaptés en fonction de la saison et de la région choisie.

### **Le matériel :**

#### **Pour la randonnée :**

- 1 paire de chaussures de randonnée (avec membrane imperméable et respirante (type "gore tex" ou équivalent) dans lesquelles vous êtes bien ! Il faut " casser " les chaussures neuves avant de partir en randonnée en les portant quelques semaines auparavant afin d'éviter les désagréments des ampoules et échauffements...
- 1 (voire 2) paire de lunettes de soleil avec verres d'indice 3 minimum
- 1 grand sac plastique solide pour envelopper les vêtements et affaires dans le sac à dos (en cas de forte pluie)
- 1 gourde de préférence isotherme de 1 L minimum. Boire est indispensable en randonnée, 2 gourdes de 1 à 1,5 L ne seront pas du luxe en période estivale et / ou dans des régions sèches et chaudes.
- 1 couteau pliant type couteau suisse + couverts + gobelet- 1 bol type tupperware avec couvercle pour les pique-niques- papier hygiénique, mouchoirs en papier
- 1 paire de bâtons télescopiques, facultatif, mais ils servent à s'équilibrer et alléger le poids du corps en descente, et aident durant la montée en rythmant la marche et en complément de poussée
- 1 pochette pour contenir vos papiers et valeurs : passeport ou carte d'identité, contrat d'assurance, carte vitale, certificat de vaccinations, billets d'avion, de train, carte de crédit, argent...)
- 1 petite pharmacie personnelle (Attention liste non exhaustive à adapter en fonction de vos propres besoins médicaux) : pansements stériles prédécoupés, antiseptique local à usage externe (plaies), Elastoplaste et / ou double peau (ampoules), Antalgique type paracétamol, Antidiarrhéique et antiseptique intestinal, Antispasmodique, Antihistaminique (allergies), sérum physiologique ou collyre oculaire, somnifère léger, crème solaire haute protection pour la peau et les lèvres, crème hydratante type Biaffine (coups de soleil et brûlures), crème ou spray antimoustique, Arnica Montana en granules 9 CH (courbatures)...

#### **Pour l'étape (notamment les nuits en gîte d'étape) :**

- 1 sac de couchage (garnissage en fibre creuses, léger et compressible) ou drap sac en coton, soie ou fibrepolaire (couverture fournie dans les gîtes et les refuges).
- 1 serviette de toilette- 1 lampe de poche ou lampe frontale
- 1 paire de sandales légères

## **DATES ET PRIX**

<b>Dates du Dimanche au Samedi</b>	<b>Prix par personne</b>
Du 14 au 20 juin 2026	870 €
Du 21 au 27 juin 2026	870 €
Du 28 juin au 04 juillet 2026	870 €
Du 05 au 11 juillet 2026	890 €
Du 19 au 25 juillet 2026	890 €
Du 26 juillet au 01 août 2026	890 €
Du 02 au 08 août 2026	890 €
Du 09 au 15 août 2026	890 €
Du 16 au 22 août 2026	890 €
Du 30 août au 05 septembre 2026	890 €
Du 13 au 19 septembre 2026	840 €

Famille, club, associations, écoles, comités d'entreprise ... à partir de 7 personnes vous constituez un groupe et vous bénéficiez de réductions sur ce séjour : - 5% pour les petits groupes (8 à 10 personnes) et - 8% pour les grands groupes (à partir de 11 personnes). Et vous pouvez choisir d'autres dates (selon disponibilités).

## **LE PRIX COMPREND**

- L'organisation et l'encadrement
- L'hébergement
- Les repas tels que décrits dans le jour par jour du dîner du J1 au pique-nique du J7
- Le pot d'accueil le 1<sup>er</sup> jour
- L'encadrement
- Le transport des bagages
- Les taxes de séjour
- Le retour en bus de Besse à Clermont Ferrand

## **LE PRIX NE COMPREND PAS**

- Le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous
- L'équipement individuel
- Les boissons
- Les visites éventuelles non incluses au programme
- Les assurances
- Les frais d'inscription
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

# **POUR EN SAVOIR PLUS**

## **ENVIRONNEMENT**

Le Parc des Volcans d'Auvergne a pour vocation la préservation et la valorisation des patrimoines naturels, culturels et paysager en favorisant des actions de protection et un développement économique et social du territoire misant sur ces ressources locales...

La richesse des parcs naturels régionaux réside dans la transversalité dont ils font preuve, en intégrant les enjeux de biodiversité à leurs projets de territoire. Leurs missions (article R333-4 du Code de l'Environnement) sont complémentaires : la protection et la gestion du patrimoine

naturel, culturel et paysager, la contribution à l'aménagement, ainsi qu'au développement économique et social du territoire, à l'accueil, l'éducation et l'information, l'expérimentation, l'innovation.

<http://www.parcdesvolcans.fr/>

### Classement UNESCO

La Chaîne des Puys, chapelet de volcans endormis depuis au moins 8000 ans en Auvergne, a été classée le 2 juillet 2018 par l'UNESCO au patrimoine mondial. Outre ses 80 volcans âgés de 8400 à 95000 ans, le classement porte également sur la faille de

Limagne, vieille de 35 millions d'années et qui descend jusqu'à 3000 mètres dans les entrailles de la Terre. « Le site illustre de manière exceptionnelle le phénomène de rupture continentale - ou rifting -, qui est l'une des cinq principales étapes de la tectonique des plaques », explique encore l'UNESCO. Ce « haut lieu tectonique », situé à l'ouest de Clermont-Ferrand dans le parc des volcans d'Auvergne, regroupe une collection de sommets aux formes pures, très peu érodées, sur un axe nord-sud d'environ

32 km de long et 4 km de large. En forme de cône, de dôme ou de cratère, ces jeunes volcans sont considérés comme « endormis

» mais les vulcanologues n'excluent pas qu'ils se réveillent un jour. Parmi les édifices naturels les plus emblématiques, le Puy de

Dôme, point culminant à 1465 mètres qui a donné son nom au département, et le Puy de Pariou avec son cratère typique de volcan de type strombolien.

Les randonnées se déroulent dans la zone du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne et à ce titre toute activité se doit d'en respecter la charte, notamment en terme de protection : respect du patrimoine naturel, respect du patrimoine culturel et des habitants, respect des ressources naturelles (eau, sols, habitats, faune, flore, climat). Il est important de bien suivre les sentiers et de respecter les recommandations locales pour la protection de cette zone, respect des animaux (ils sont chez eux) et des plantes que l'on ne cueille pas (une fleur arrachée ne repousse pas !).

L'Auvergne est une immense terre de pâturages, notamment pour la fabrication du fromage, ici le Saint-Nectaire, merci de respecter les troupeaux et les clôtures. Lutte contre les pollutions et tous les impacts sur l'environnement : on rapporte tous ses détritiques dans les containers prévus à cet effet.

### CLIMAT

Climat de moyenne montagne avec forte influence océanique. Frais au printemps, chaud en été, mais la chaleur est tempérée par l'altitude. Beau temps en général en automne.

L'itinéraire se déroule entre 500 mètres à Clermont et 1 886 mètres au Puy de Sancy.

### FORMALITES

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

### CO VOITURAGE

Pour vos pré-acheminements en véhicule personnel, pensez au co-voiturage. Nous avons mis à votre disposition sur notre site internet un lien direct sur le site [www.covoiturage.fr](http://www.covoiturage.fr) sur lequel vous pourrez rechercher une annonce ou déposer la vôtre.

### BIBLIOGRAPHIE & CARTOGRAPHIE

- Guide Vert Michelin "Auvergne"
- Guide Bleu "Auvergne" Ed. Hachette
- Auvergne terre de volcans, G Joberton, Ed De Borée
- Auvergne romane, B Craplet, Ed Zodiaque
- Traditions d'Auvergne, A Pourrat, Ed Marabout

### ADRESSES UTILES

Itinéraire : [www.viamichelin.fr](http://www.viamichelin.fr)

SNCF : Tel :0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

Co-voiturage : [www.covoiturage.fr](http://www.covoiturage.fr) [www.123envoiture.com](http://www.123envoiture.com) [www.allostop.net](http://www.allostop.net)

# **INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES**

## **INSCRIPTION**

En ligne sur notre site internet [www.espace-evasion.com](http://www.espace-evasion.com) , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

## **ANNULATION**

### **ANNULATION De notre part :**

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

### **ANNULATION De votre part :**

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

#### **Dans le cas général.**

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

## **ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION**

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).

- Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour avec un minimum de 11 €/personne).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur [www.espace-evasion.fr/telechargements](http://www.espace-evasion.fr/telechargements) ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

### **L'assurance Annulation**

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
  - \* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
  - \* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

### **Extension Epidémies :**

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

### **Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger**

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

### **L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement**

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

### **Extension Epidémies :**

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

### **L'Assurance Multirisques**

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.  
La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

**Les évènements garantis sont :**

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.  
Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

**ESPACE EVASION**

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : n°AU460941 - GENERALI –

BP 7 – 38530 CHAPAREILLAN